Écrit par Didier Poli
Mercredi, 12 Juin 2013 18:50 - Mis à jour Mercredi, 12 Juin 2013 19:08

Madame **Michèle Delaunay**, Ministre déléguée, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, et Monsieur **Jean-Alain Margarit**, Président du Syndicat National des Etablissements et Résidences Privés pour Personnes Agées (SYNERPA) ont **sig né**, le 7 juin 2013, la nouvelle **convention pour des emplois d'avenir**. Cette convention entre dans le cadre du dispositif « 1 EHPAD = 1 emploi d'avenir » initié par le Ministère au mois de mai.

« Il faut rendre les **établissements accessibles à tous les français** ». A affirmé Madame Michèle Delaunay.

« Il faut aussi **améliorer les aides publiques** sous couvert d'une **régulation des tarifs**, mais il ne faut pas que ce soit une raison à une **augmentation du prix des loyers** ».

« Nous devons, en concertation avec tous les acteurs du secteur, réfléchir à ces **mécanismes de régulation** ».

« Je ne veux plus qu'une personne âgée, ne puisse entrer, ou doive ressortir d'un établissement pour des raisons financières ».

« Il ne faut pas spécialiser les établissements dans la grande dépendance, ce sont les âgées qui décideront quelle forme va prendre leur hébergement. Ils vont vouloir préserver leur autonomie. Qu'ils soient en établissements, en logements regroupés, ou dans un petit logement adapté ».

« Le secteur du grand âge est un secteur en croissance, ce sont donc des emplois pérennes que nous sommes en train de créer ».

Interview intégrale de Michèle Delaunay, Ministre déléguée, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie.

Interview de Michèle Delaunay - 1 EHPAD = 1 emploi d'avenir